



Paielement du dernier mois de loyer

Par **argentieri**, le **16/05/2012** à **08:48**

Bonjour,rnsuite à l'état de santé de mon mari et à l'état d'insalubrité de la maison où nous étions,nous avons demandé par l'intermédiaire d'une assistante sociale de faire passer une personne responsable de ce genre de problème avec la mairie.ce monsieur est passé puis il est revenu avec un architecte responsable aux services de l'urbanisme afin d'établir un rapport sur l'état d'insalubrité de la maison il y a pas mal de travaux à effectuer avant de relouer d'après eux.cependant l'agence immobilière auprès de laquelle nous passions pour nos loyers nous menace d'huissier etc,etc.nous sommes déjà en difficultés financière car en surrendettement mais cependant jusque là nous n'avions aucun loyers de retard.que faire?

Par **cocotte1003**, le **16/05/2012** à **12:10**

Bonjour, la maison a -t- elle été classée insalubre, avez vous le document ? cordialement

Par **argentieri**, le **16/05/2012** à **22:38**

on n'a pas encore les documents mais on nous a parlé de indécence sanitaire!si quelqu'un a des réponses sérieuses!

Par **cocotte1003**, le **17/05/2012** à **09:00**

Bonjour, tant que le bien n'est pas reconnu insalubre, il vous faut payer le loyer. contactez l'ADIL de votre secteur, il conseille locataire et bailleur sur leurs obligations respectives, cordialement